



Séance ordinaire  
du 25 août 2025

## 4.1

# Administration et développement





1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

4. Rapport d'activités du conseil

## 4.1.1

### Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 8 juillet au 25 août 2025

| LISTE DES COMPTES - VILLE |                        |
|---------------------------|------------------------|
| Liste                     | Total                  |
| du 08-07 au 25-08-2025    | 1 550 921.20 \$        |
| <b>GRAND TOTAL</b>        | <b>1 550 921.20 \$</b> |



## 4.1.2

### Autorisation d'un signataire – Renouvellement de la convention d'exploitation à intervenir avec la Société d'Habitation du Québec et l'Office d'habitation du secteur Sud Lac-Saint-Jean Est

---

**Signataires** : Société d'habitation du Québec, Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Office habitation du secteur Sud Lac-St-Jean Est

---

**Objet** : Renouvellement des conventions des logements sociaux

---

**Durée** : Jusqu'au 31 décembre 2026 + renouvellement annuel

---

**Financement** : Société d'habitation du Québec 90 % – Ville 10 %

---

**Engagements** : Maintien des conditions actuelles des conventions et respect des obligations de gestion et d'exploitation des immeubles

### 4.1.3

## Adoption d'une politique de gestion des excédents

| But                                                                                                                             | Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Contrôle                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Assurer une gestion responsable, prévisible et durable des finances municipales</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Maintenir un surplus non affecté en fonction des revenus</li><li>Encadrer l'utilisation des excédents</li><li>Planification budgétaire prudente des investissements</li><li>Utilisation rigoureuse des réserves et excédents</li><li>Réduire la dépendance aux emprunts</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Suivi annuel avec états financiers</li><li>Application par la direction générale et la direction des finances</li></ul> |

#### 4.1.4

### **Embauche de M. Sébastien Boily à titre de journalier opérateur – Poste régulier à temps plein**

- ▶ Nomination de M. Sébastien Boily à titre de journalier opérateur dont le poste est régulier temps plein
- ▶ Les conditions de travail, incluant le traitement, sont celles prévues à la convention collective en vigueur
- ▶ L'entrée en fonction est le 11 août 2025



## 4.1.5

### Résolution pour une demande d'un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins des Cinq Cantons en vertu du Règlement d'emprunt n° 344-2025 – Développement résidentiel 2025

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le 2 avril 2025 le Règlement d'emprunt n° 344-2025 au montant de 4 800 000 \$ pour la réalisation du développement résidentiel 2025

M. André Fortin, maire et M<sup>me</sup> Marie-Hélène Boily, directrice générale sont autorisés à signer auprès de la Caisse Desjardins des Cinq Cantons, tous les documents pertinents à la demande d'un emprunt temporaire au montant de 4 800 000 \$



#### 4.1.6

### Octroi d'un mandat au Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités - Accompagnement dans la réalisation au maintien de l'équité salariale

- ▶ La Ville a l'obligation par la CNESST de procéder à l'évaluation du maintien de l'équité salariale au 31 décembre 2025
- ▶ La FQM offre un service d'accompagnement en **ressources humaines, relations du travail et services juridiques**
- ▶ Tarifs horaires 2025 : **110 \$ à 220 \$** selon le type de professionnel
- ▶ Opportunité pour la Ville de bénéficier de **soutien spécialisé** en ressources humaines et relations du travail
- ▶ Mandater la **FQM – Services RH, relations du travail et juridiques** pour un accompagnement dans la réalisation au maintien de l'équité salariale

## 4.1.7

### Soutien en communication dans le cadre d'une visite guidée du Verger Api-Pomme par un journaliste de renom

- Accueil de **Bruce Sach**, journaliste de renom, et de sa photographe le 28 août 2025
- Séjour de presse visant la **mise en valeur du Saguenay–Lac-Saint-Jean**
- Prévion de **2 articles** :
  - *Toronto Globe and Mail*
  - *Ottawa Life* (versions papier et en ligne)
- Occasion de **promouvoir la Ville** avec la présence du maire
- Demande d'appui de la propriétaire pour assurer le succès de la visite
- **Soutien en communication par une ressource de la Ville** : valeur estimée à 800 \$
- Demande d'aide conforme à l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales*



## 4.1.8

### Appui au maintien du crédit d'impôt pour les dons aux partis politiques municipaux

**Annonce gouvernementale :** Abolition du crédit d'impôt provincial pour dons/contributions politiques municipales dès le 1er janvier 2026

**Contexte 2021 :** 2 954 postes pourvus par scrutin / 4 970 élus par acclamation (aucune compétition électorale)

**Enjeu démocratique :**

- Encourager des candidatures de qualité
- Favoriser la vitalité démocratique locale

**Rôle des candidats :** Contribuent aux débats sur l'aménagement, le développement économique et les services publics

**Impact de l'abolition :**

- Plus difficile de financer une campagne
- Réduction des incitatifs à se présenter

**Décision du conseil :**

- Demander au Gouvernement du Québec de **rétablir le crédit d'impôt** à compter de 2026
- Transmettre la résolution au Premier ministre, au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales, aux associations municipales et à la MRC Lac-Saint-Jean Est

## 4.1.9

### **Embauche de M<sup>me</sup> Mélissa Hébert-Gagnon à titre de directrice des finances par intérim**

- ▶ Remplacement de M<sup>me</sup> Élisabeth Gauthier
- ▶ Pour la période du 25 août 2025 jusqu'au 3 octobre 2026 inclusivement
- ▶ La rémunération et les conditions de travail seront celles prévues à la politique de rémunération du personnel cadre de la Ville
- ▶ M<sup>me</sup> Mélissa Hébert-Gagnon est autorisé à signer les effets, chèques et affaires bancaires de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix pendant la période de remplacement



## 4.2 Gestion du territoire



## 4.2.1

### Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

**261** incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2024, entraînant 68 décès et 58 blessures graves évitables

L'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire réduiront le nombre de décès et de blessures

Opération **Gareautrain** est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire

- Proclamation de la Semaine de la sécurité ferroviaire qui aura lieu au Canada **du 15 au 21 septembre 2025**



## 4.2.2

### Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Gravier Donckin Simard inc.

**Demande à la CPTAQ :** autorisation d'agrandir une gravière-sablière existante sur le lot 6 629 241 (propriété Ferme ALY Inc.) - Ajout de 28,15 ha

**Contexte :** autorisation renouvelée en 2018 - Expansion projetée vers le sud

**Conformité :** droits acquis applicables (usage initial conforme, continuité d'exploitation, expansion sur les mêmes lots)

**Impacts agricoles :** réhabilitation prévue; aucun effet négatif sur l'agriculture, la communauté ou l'homogénéité foncière

**Enjeux régionaux :** site exploité notamment par Rio Tinto pour la stabilisation et la restauration des berges du lac St-Jean; absence d'alternatives sans contraintes agricoles

**Décision :** La Ville appuie la demande auprès de la CPTAQ pour l'agrandissement

### 4.2.3

**Autorisation d'un signataire - Directives de changement n° DC-03 et DC-04 dans le cadre du projet de réfection du 2<sup>e</sup> rang ouest et de ponceaux – Appropriation au Règlement d'emprunt n° 343-2024 et à la subvention reçue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026**

DC03 : Reconstruction du ponceau MET-RG2-P14

**34 674 \$**  
plus les taxes  
applicables

► M. Tomy Dufour, directeur des travaux publics est autorisé à signer les directives de changement

DC04 : Mise en place d'une géogrille biaxiale BX3030

**154 290 \$**  
plus les taxes  
applicables

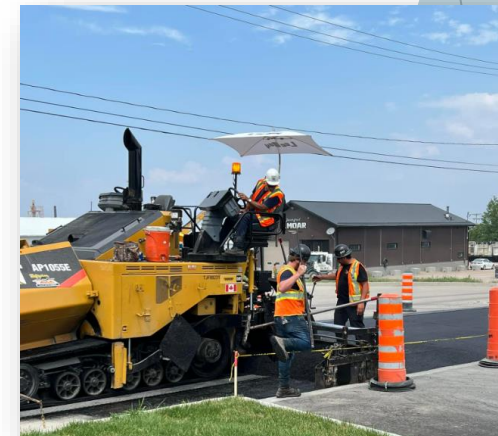
► Appropriation au Règlement d'emprunt n° 343-2024 ainsi qu'à la subvention reçue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026

#### 4.2.4

### Octroi d'un contrat à Dufresne Asphalte 2015 (9321-5911 Québec inc. ) - Pavage divers rangs et rues du territoire – Appropriation au fonds carrière et sablière

|                 |                   |                |                                                |
|-----------------|-------------------|----------------|------------------------------------------------|
| Rue St-André    | 122 tonnes        | 220 \$ / tonne | 28 670 \$                                      |
| Rue des Érables | 72 tonnes         | 220 \$ / tonne | 16 920 \$                                      |
| Route St-André  | 230 tonnes        | 220 \$ / tonne | 54 050 \$                                      |
|                 | <b>424 tonnes</b> |                | <b>93 280 \$</b><br>plus les taxes applicables |

Appropriation au fonds carrière et sablière



## 4.2.5

**Octroi d'un contrat à Construction et excavation RD (9027-5561 Québec inc.) - Installation de cinq bornes de recharge doubles au centre communautaire, à l'aréna et au Centre récréotouristique Le Rigolet – Appropriation à la subvention reçue dans le cadre du Programme de 4 500 bornes de recharge du Circuit électrique 2024**

**23 850 \$ + les taxes applicables**

### **Répartition des installations**

- Centre communautaire → 1 borne (7 150 \$)
- Aréna → 2 bornes (8 350 \$)
- Centre récréotouristique Le Rigolet → 2 bornes (8 350 \$)

**Dépense couverte par la subvention du Programme de 4 500 bornes de recharge du Circuit électrique 2024**

## 4.2.6

**Autorisation, en vertu de la *Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux* (projet de Loi 79), d'un projet d'habitations multifamiliales – Développement résidentiel 2025**

**Voir diapo suivante**

### Contexte :

- Pénurie de logements
- Nouvelles orientations OGAT/PNAAT → densification
- Terrains 51-52-53 disponibles pour la construction de bâtiments multifamiliaux

### Projet :

- 3 bâtiments multifamiliaux isolés (projet intégré)
- 4 logements chacun pour un total de 12
- 2 étages max. / 8,5 m hauteur

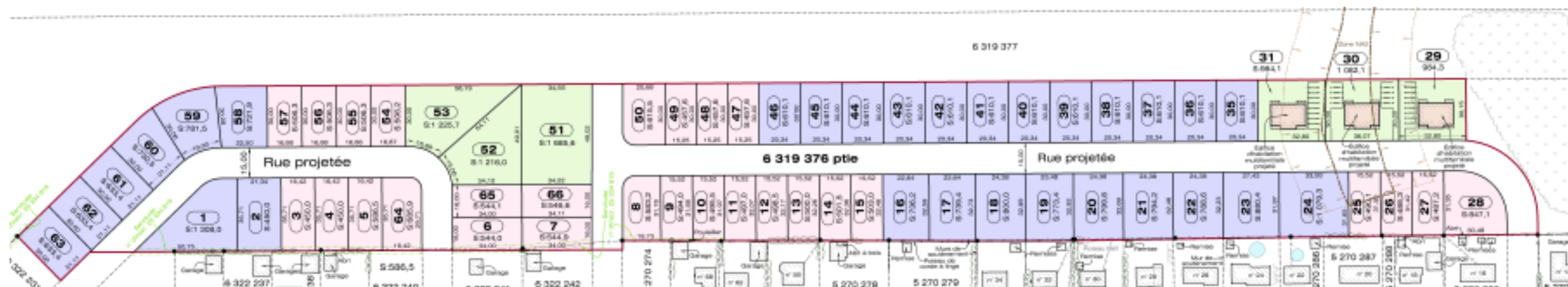
### Dérogations :

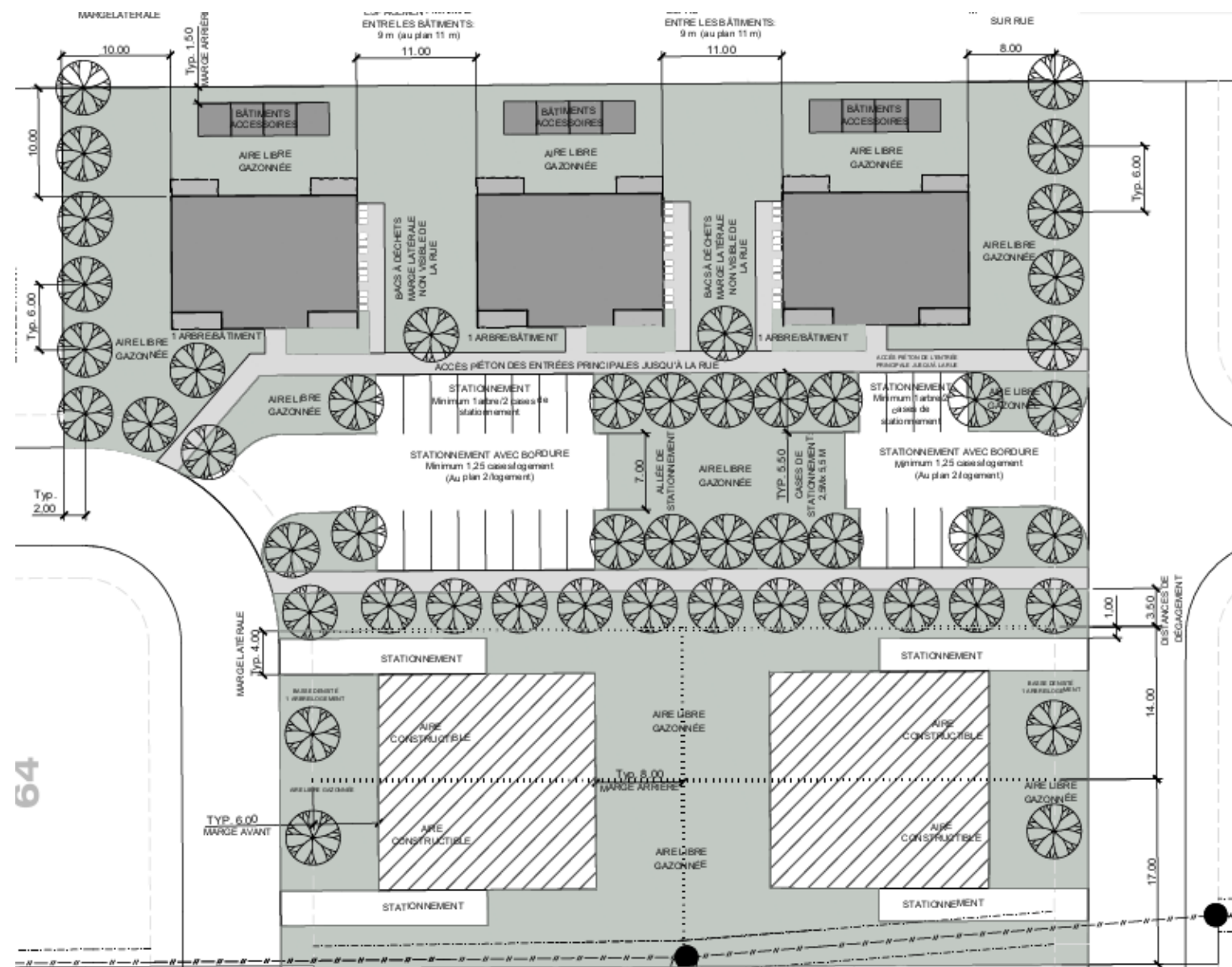
- Multifamilial permis
- Marge avant : 8 m (vs 10 m)
- Marge latérale : 10 m (vs = hauteur du bâtiment)

### Conditions :

- Haie de conifères + deux arbres par cour avant
- Stationnements regroupés et intégrés
- Plans soumis au CCU et au conseil (démarche PIIA)
- Validité : 36 mois (permis requis)

**Objectif : Répondre à la pénurie de logements tout en respectant le voisinage et les orientations gouvernementales**





#### 4.2.7

### Autorisation d'un signataire – Entente à intervenir avec le CERM-ARIM'eau de l'UQAC - Accès aux informations hydrogéologiques de la Ville dans le cadre de la réalisation d'un plan de gestion durable de l'eau souterraine au Saguenay-Lac-Saint-Jean

**Partenariat régional** : Les cinq MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean participent à une étude menée par l'UQAC (CERM-ARIM'eau)

**Objectif** : Développer un plan de gestion durable des eaux souterraines en favorisant la collaboration entre acteurs de l'eau et gestionnaires du territoire

**Contribution municipale** : Partage des données détenues par les MRC (Fjord-du-Saguenay, Lac-Saint-Jean-Est, Domaine-du-Roy, Maria-Chapdeleine, Ville de Saguenay)

#### **Engagement de la Ville :**

- Accorder au CERM-ARIM'eau les droits d'utilisation et de diffusion des données et rapports
- Autoriser la diffusion aux ministères et organismes, uniquement à des fins de recherche (aucune utilisation commerciale)
- Signature de l'entente confiée à **M. Tomy Dufour, directeur des travaux publics**

#### 4.2.8

**Octroi d'un mandat à DCCOM – Acquisition et installation  
d'un appareil de mesure en continue – Station d'eau  
potable 4<sup>e</sup> rang**

**8 925 \$**

plus les taxes applicables

#### 4.2.9

**Autorisation de signataires - Contrat de rétrocession à intervenir avec Mme Maude Girard et M. Alexandre Fillion - 98, rue Mathieu**

M. André Fortin, maire et M. Mario Bouchard, greffier sont autorisés à signer un contrat de rétrocession à intervenir avec M<sup>me</sup> Maude Girard et M. Alexandre Fillion pour le terrain résidentiel situé au 98, rue Mathieu



## 4.3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie



### 4.3.1

## **Autorisation d'une signataire - Dépôt au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Acquisition d'un mobilier urbain et de structures extérieures pour les aînés**

**M<sup>me</sup> Marick Noël, coordonnatrice de projets en développement** est autorisée à déposer et signer tous les documents nécessaires au dépôt d'un projet dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, soit un projet d'acquisition d'un mobilier urbain ainsi que des structures extérieures visant à créer des activités de partage avec les aînés pour la somme de 25 000 \$

#### 4.3.2

Octroi d'un contrat à Remorques JLM (9190-6420 Québec Inc.) –  
Acquisition d'une remorque fermée pour les activités des loisirs

11 923 \$ plus les  
taxes applicables



### 4.3.3

**Octroi d'un contrat à  
Inter-Cité Construction  
Ltée – Réfection de la  
surface du patio de la  
piscine Eau Bassin  
Public – Augmentation  
du coefficient  
d'adhérence –  
Appropriation au surplus  
accumulé non affecté**

**16 450 \$ plus taxes applicables**

**Appropriation au surplus accumulé non affecté**





#### 4.3.4

### Autorisation d'un signataire – Directive de changement ME-04 dans le cadre du projet de conversion du système de réfrigération à l'aréna – Appropriation au Règlement d'emprunt n° 329-2024

- ▶ M. Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie est autorisé à signer la directive de changement ME-04 émise pour Cimco réfrigération pour la somme approximative de **4 000 \$** plus les taxes applicables
- ▶ Cette somme sera appropriée au Règlement d'emprunt n° 329-2024

### 4.3.5

## Autorisation d'une activité en vertu du Règlement n° 1000-21 - Cabane à Lacroix dans le cadre de la tenue de la 5<sup>e</sup> édition du rassemblement auto-moto le 30 août 2025

|            |                                                   |
|------------|---------------------------------------------------|
| Demandeur: | Cabane à Lacroix                                  |
| Date:      | 30 août 2025                                      |
| Activité:  | 5 <sup>e</sup> édition du rassemblement Auto-Moto |
| Endroit:   | 349, rue St-Jean                                  |



#### 4.3.6

**Octroi d'un contrat à Isolation Godin –  
Isolation d'une conduite au glycol à l'aréna  
– Appropriation au Règlement d'emprunt  
n° 329-2024**

9 725 \$ plus les  
taxes  
applicables

Offre de service  
du 20 août  
2025

Appropriation  
au Règlement  
d'emprunt n°  
329-2024



4.3.7

Octroi d'un contrat à Uline Canada  
Corporation – Acquisition de tables et chaises  
pour les activités de loisirs

---

***60 chaises***

---

***20 tables***

---

***6 307,19 \$* plus les taxes applicables**

#### 4.3.8

**Octroi de contrats – Construction de bâtiments dans le cadre du projet « zones partages » - Appropriation au surplus accumulé non affecté ainsi qu'à la subvention à recevoir de Desjardins**

| Entrepreneur                     | Travaux                                                             | Montant excluant les taxes applicables |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <b>SPO électrique inc.</b>       | Alimentation électrique, fourniture et installation des composantes | 6 800 \$                               |
| <b>Structures Mur à Mur</b>      | Fermes de toit et poutrelles de plancher, murs, portes et fenêtres  | 18 400 \$                              |
| <b>Harvey Constructions inc.</b> | Revêtement extérieur des bâtiments                                  | 11 766 \$                              |
|                                  | <b>Total :</b>                                                      | <b>36 966 \$</b>                       |

## 4.4.

# Rapport des activités du conseil



M. André Fortin, maire et les membres du conseil municipal déposent et présentent le rapport des activités du conseil

## 4.4.1 Représentation, dons et subventions

| Demandeur                                                                                       | Demande                                                                                   | Montant accordé |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-St-Jean (CREDD) | Renouvellement de l'aide financière pour le Conseil du bassin versant de la Belle Rivière | 2 500 \$        |



5. Dépôt de la correspondance

6. Affaires nouvelles

**7. Période de questions des citoyens**

**8. Levée de la séance**

